

**LES ACTIVITES REALISEES PAR MADAGASCAR
DURANT LES ANNEES
2009-2011**

- 2.3 **Parmi les espèces couvertes par l'Accord (espèces inscrites à la colonne A du Tableau 1) qui habitent ou fréquentent temporairement votre pays, quelles sont celles qui bénéficient de plans d'action formels internationaux (catégorie 1, espèces signalées par un astérisque) ou nationaux (colonne A) par espèce:**

Deux espèces disposent d'un Plan d'Action International respective dont le Flamant Nain *Phoenicopterus minor* et le Héron Crabier Blanc *Ardeola idae*.

Pour cette dernière espèce, la mise en œuvre du plan d'action international a commencée en 2010. Pour le Flamant nain, seul des suivis ponctuels ont été réalisés jusqu'à maintenant au niveau de quelque sites cibles.

3. Conservation des habitats

Inventaires des habitats

- 3.1 **Votre pays a-t-il élaboré et publié des inventaires des habitats importants pour les espèces couvertes par l'Accord? Dans l'affirmative, veuillez fournir des précisions, y compris les dispositions éventuelles pour la tenue ou la mise à jour de ces inventaires.**

Depuis 1994, Madagascar a participé au programme de dénombrement et suivi des oiseaux d'eau en Afrique (DOEA 1994-2004). A cet effet, des rapports ont été publiés entre 1994 et 2004 par Wetlands International avec la participation de nombreuses institutions et individus volontaires à Madagascar (- Publication des données de suivi des oiseaux d'eau dans la partie centre-ouest de Madagascar (données 2001-2004)).

Inventaires des zones d'importance pour la conservation des oiseaux à Madagascar (ZICOMA, 1999) dans le cadre du programme de BirdLife International à Madagascar incluant 57 sites de zones humides comportant les espèces couvertes par l'Accord

Inventaire des zones humides du Sud-Est de Madagascar, entre les Parcs Nationaux d'Andringitra et d'Andohahela en vue de l'identification des sites d'importance internationale dans le cadre de la Convention de Ramsar. Inventaire réalisé par Asity Madagascar/BirdLife International Madagascar Programme en 2007

Suivi périodique des oiseaux d'eau des zones humides côtières du Menabe centre depuis 2006 (février-mars et juillet-août) : deux articles publiés et un en cours.

Conservation des espaces

3.3 Décrivez les cadres juridiques et autres mesures à travers lesquels les sites (y compris les sites transfrontières), notamment ceux d'importance internationale, bénéficient d'une protection concrète. (Veuillez annexer la liste des sites protégés d'importance internationale.)

- Les sites d'importance internationale dans le cadre de la convention de Ramsar : Sept sites ont bénéficié du statut de site Ramsar a Madagascar : Rivière de Nosivolo, Lac Tsimanampetsotsa, Complexe Manambolomaty, Lac Alaotra, Zone humide de Torotorofotsy, Lac Tsarasaotra, et Lac Bedo.
- Les nouvelles aires protégées de Madagascar incluant des sites de zones humides dont : le complexe Mahavavy Kinkony, le Complexe des zones humides de Mangoky, lac Alaotra,
- Les aires protégées Malagasy comportant des sites de zones humides : Lac Ravelobe (PN Ankarafantsika) et lac Tsimanampetsotsa,

3.4 Votre pays a-t-il mis au point un processus d'élaboration de plans de gestion pour les sites protégés? Dans l'affirmative, veuillez décrire à grands traits les types de plans de gestion et les organisations responsables de leur élaboration et de leur application.

Les sites ayants des statuts juridiques (sites Ramsar, Nouvelles Aires Protégées, ...) possèdent chacun d'un plan de gestion et d'un schéma d'aménagement. Ces plans et schémas sont développés et mis en œuvre par les gestionnaires des sites respectifs.

3.6 Quelles sont les mesures mises en place par votre pays pour assurer l'utilisation rationnelle des habitats de zone humide et pour éviter la dégradation de ces habitats, par ex. la lutte contre la pollution et la gestion des ressources en eau? Veuillez donner des exemples d'initiatives fondées sur les meilleures pratiques, en particulier celles qui font intervenir une coopération trans-sectorielle ou la participation du public.

La participation des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles est une des mesures prise par l'Etat pour assurer l'utilisation rationnelle des habitats en général à Madagascar. Ces mesures sont stipulées par la loi 96-025 portant Gestion Locale Sécurisée et le Décret 2000-122 portant Gestion Contractualisées des Forêts (GCF).

Réhabilitation et restauration

3.7 Votre pays met-il en œuvre une politique relative à l'identification, la réhabilitation et la restauration des zones humides importantes pour les espèces couvertes par l'Accord? Veuillez donner des exemples de projets et initiatives de réhabilitation et de restauration qui ont été entrepris.

La politique relative à l'identification, réhabilitation et la restauration des zones humides n'est pas spécifiquement pour les espèces couvertes par l'Accord mais destinée pour toutes les zones humides potentielles.

Des projets de reboisement et de stabilisation des bassins versant ont été réalisés.

Cas de la Nouvelle Aire Protégée (NAP) Mahavavy Kinkony : le programme de réhabilitation et de restauration est inclus dans le schéma d'aménagement et de gestion de la NAP. En 2011, les communautés locales du site ont participé activement dans le programme de restauration aquatique par la restauration des plantes aquatiques (*Nymphaea* sp et *Phragmites* sp) et la restauration des mangroves au niveau du delta de la Mahavavy. Pour le lac Kinkony, le second grand lac de Madagascar au minimum 20 ha ont été restauré. Ce dernier sert d'habitat pour les oiseaux d'eau et de zone de fraie pour les poissons, en particulier l'espèce de poisson endémique malagasy *Paretroplus petiti*.

4.5 Quels sont les avantages sociaux et économiques découlant pour les communautés locales de la conservation des sites d'oiseaux d'eau importants?

La conservation des sites d'oiseaux d'eau important apporte de nombreux avantages aux communautés locales, entre autres :

- Création des sites touristiques communautaire qui génère de revenus à la fois pour les communautés locales et pour les régions concernées
- Préservation des cultures traditionnelles favorisant la conservation des sites
- Préservation des espèces endémiques locale et de ses habitats naturels
- Amélioration dans la gestion des stocks de poisson qui constitue une source de revenu pour certaines zones

5.1 Comment les priorités en matière de recherche sont-elles identifiées dans votre pays? Veuillez décrire brièvement les programmes de recherche de votre pays, y compris toute action coopérative bilatérale ou multilatérale, pour les habitats de zone humide et pour les espèces couvertes par l'Accord (y compris les études sur les populations, l'écologie et la physiologie des migrations des espèces). Veuillez annexer la liste des activités de recherche lancées, en cours ou achevées au cours des trois dernières années.

- Dépend des priorités de chaque institution et organismes œuvrant dans le cadre de la conservation des oiseaux à Madagascar
- Conservation des habitats des zones humides en collaboration avec le Bureau Ramsar

5.2 Quelles sont les activités de surveillance continue entreprises par votre pays, y compris toute action coopérative bilatérale ou multilatérale, portant sur les zones humides et les espèces couvertes par l'Accord (par ex. programmes nationaux de surveillance continue, recensement international des oiseaux d'eau)? Veuillez annexer la liste des activités ou programmes de surveillance continue lancés, en cours ou achevés au cours des trois dernières années.

- Suivi des oiseaux d'eau dans le cadre du réseau de Dénombrement des Oiseaux d'Eau en Afrique (DOEA) avec publication des résultats par Wetlands International (1993-2004)
- Suivi continue des oiseaux d'eau effectué par les différentes institutions concernées au niveau des sites Ramsar et des Nouvelles Aires Protégées à Madagascar

- 6.3 **Décrivez les activités visant à sensibiliser le public aux objectifs du Plan d'action de l'AEWA. Veuillez décrire à grands traits toute réussite particulière pour ce qui est de susciter l'intérêt du public pour la conservation des oiseaux d'eau et des zones humides et d'assurer un soutien à cette conservation (par ex. campagnes, notes d'information ou autres initiatives)?**

Niveau national

- Célébration des journées mondiales des zones humides et des oiseaux migrateurs
- Célébration de la journée mondiale de la Convention Ramsar
- Célébration de la journée mondiale de l'Environnement
- Célébration de la journée mondiale de la Convention CITES

Au cours de chaque célébration de différentes journée mondiale, le Ministère de l'Environnement an collaborations étroite avec les différentes parties prenantes de différentes Régions organise des grands festivals, des concours de dessins, des expositions, des conférences débats, etc. ceci dans le cadre de sensibilisation des publics malgache de participer beaucoup plus dans le domaine de la protection de l'environnement.

En général, les outils utilisés sont: émissions aux télévisions nationales et régionales, à la radio nationale et Privée, descente aux niveaux des sites, publication des posters, implication des écoliers sur la valeur et importance des zones humides.

Cas spécifique au niveau des sites

La conduite de programme de sensibilisation du public dépend des institutions gestionnaires des sites respectives. Pourtant, la majorité des sites gérés par des institutions (ONG ou associations), ce programme eet déjà inclus dans le PAG du site.

Cas du Complexe Mahavavy Kinkony et le Complexe des zones humide de la Mangoky : Depuis 2006, Asity Madagascar a mise en place des centres d'information et de sensibilisation aux niveaux de ces deux nouvelles aires protégées (sites d'importance internationale) avec l'intégration des informations sur les oiseaux d'eau migrateurs et le changement climatique et l'organisation de la journée mondiale des oiseaux migrateurs en collaboration avec les autorités locales respectives.

Cas de Bealanana : Mise en place de programme de sensibilisation et d'information sur la conservation des zones humides et les espèces d'oiseaux, en particulier le Fuligule de Madagascar *Aythya innotata*. Un programme conjoint entre The Peregrine Fund Madagascar, Durrell Wildlife Conservation et Asity Madagascar.

Annexe 4: Liste des programmes et projets de recherche et de surveillance continue

- Site Ramsar de Torotorofotsy : Programme d'inventaire et de suivi des oiseaux d'eau et des oiseaux forestier du bassin versant de Torotorofotsy / Asity Madagascar (2010-2013)
- Nouvelle Aire Protégée du Complexe des zones Humides de la Mangoky : Suivi permanent des oiseaux d'eau depuis 2005 / Asity Madagascar (2005-2012)
- Nouvelle Aire Protégée du Complexe Mahavavay Kinkony : Suivi écologique des zones humides du complexe Mahavavy Kinkony incluant les oiseaux d'eau et les oiseaux marins et côtières / Asity Madagascar (2004-2012)
- Baie de Baly : Suivi des oiseaux d'eau de la Baie de Baly dans le cadre du Cahier des charges de la Société Aquamas / Asity Madagascar (2000-2007) et PBZT (2008-2011)
- Zones humides côtières du Menabe Central (Delta de Fleuve Tsiribihina) : Suivi périodique de population des oiseaux d'eau tous les mois de février-mars et aout-juillet depuis 2006/Durrell Wildlife Conservation Trust

Annexe 5: Liste des institutions nationales s'occupant de la conservation des oiseaux d'eau migrateurs

Noms de l'institution	Nom du Responsable	Position	Adresse
Asity Madagascar	Raminoarisoa Voninavoko	Coordinateur National	zicoma@birdlife-mada.org vonyr@birdlife-mada.org
Durrell Wildlife Conservation Trust	Richard Lewis	Directeur National	dwmadagascar@durrell.org
The Peregrine Fund	Réné De Roland Lily ARISON	Directeur National	lilyarison@yahoo.fr

Annexe 6: Liste des adresses World Wide Web pertinentes des institutions nationales s'occupant de la conservation des oiseaux d'eau migrateurs :

Noms de l'institution	Adresses Web
Asity Madagascar	http://www.asitymadagascar.org
Durrell Wildlife Conservation Trust	http://www.durrell.org
The Peregrine Fund	http://www.pfundmad.mg

Annexe 7: Liste des projets pertinents de conservation des oiseaux d'eau migrateurs et des habitats lancés, en cours ou achevés au cours des trois dernières années

Conservation des espèces d'oiseaux d'eau migrateurs de Madagascar: Amélioration de l'état de connaissance et du statut du Héron Crabier Blanc de Madagascar *Ardeola idae* : Novembre 2010-Octobre 2012.